



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST**

**LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services - EL Division/Services  
professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floo

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> DDR / LI - Services professionnels	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 08915-170500/A	<b>Date</b> 2019-04-01
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20170500	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$\$EL-618-34933
<b>File No. - N° de dossier</b> 618el.08915-170500	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 05:00 PM</b> <b>on - le 2019-04-08</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Laassouli(EL DIV.), Hicham	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 618el
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 858-9817 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Foreign Affairs, Trade and Development Canada LB PEARSON BLDG TWR C3 125 SUSSEX DR. OTTAWA Ontario K1A0G2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT DES  
SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE  
POUR LE  
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,  
DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT**

**TABLE DES MATIÈRES**

1	Objet et contexte de la présente demande de renseignements .....	2
2	Nature de la demande de renseignements.....	2
3	Nature et format des réponses demandées .....	2
4	Coût des réponses .....	2
5	Traitement des réponses.....	2
6	Contenu de la présente demande de renseignements .....	3
7	Questions à l'intention de l'industrie.....	3
8	Format des réponses.....	3
9	Demandes de renseignements.....	4
10	Présentation des réponses.....	4

Annexe A : Ébauche d'énoncé des travaux

Annexe B : Ébauche de barème de prix

Annexe C : Ébauche de critères d'évaluation des ressources

Annexe D : Tableau des réponses – Ébauche de barème de prix

Annexe E : Tableau des réponses – Ébauche de critères d'évaluation des ressources

## **1 Objet et contexte de la présente demande de renseignements**

La présente demande de renseignements (DDR) vise à recueillir des commentaires de l'industrie sur la structure du projet de barème de prix présenté à l'annexe B ainsi que sur l'ébauche de critères d'évaluation des ressources présenté à l'annexe C.

### **Aperçu**

Le gouvernement du Canada doit répondre à un besoin de services professionnels en informatique, sur demande, en appui au programme de mise à niveau du système des contrôles à l'exportation et à l'importation II (SCEI II). Le SCEI contrôle le flux des biens entre le Canada et ses partenaires commerciaux et la présente DDR concerne une importante mise à niveau de la plate-forme et de sa fonctionnalité.

Le besoin à combler sera structuré selon les champs de travail suivants :

- champ de travail 1 – Gestion des données;
- champ de travail 2 – Services d'application;
- champ de travail 3 – Services d'essai;
- champ de travail 4 – Services techniques;
- champ de travail 5 – Services de soutien des projets.

## **2 Nature de la demande de renseignements**

La présente DDR ne constitue pas une invitation à soumissionner. Elle ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels des biens ou des services décrits dans la présente DDR ne doivent pas réserver de stocks ou d'installations, ni affecter de ressources, en fonction des renseignements qui y figurent. Elle ne donnera pas lieu non plus à la constitution d'une liste de fournisseurs. Par conséquent, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à la présente DDR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. En outre, la présente DDR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou de l'autre des biens et des services qui y sont décrits. Elle vise seulement à obtenir les commentaires de l'industrie sur les points qui y sont abordés.

## **3 Nature et format des réponses demandées**

Les répondants sont invités à présenter leurs observations, leurs questions et, le cas échéant, à formuler d'autres recommandations pertinentes sur la façon de répondre aux besoins et d'atteindre les objectifs définis dans la présente DDR. Ils sont également invités à fournir leurs commentaires sur le contenu, la forme et la manière dont l'information est structurée dans les documents préliminaires ci-joints. Les répondants sont priés d'explicitier les hypothèses qu'ils avancent dans leur réponse.

## **4 Coût des réponses**

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à la présente DDR.

## **5 Traitement des réponses**

- (a) Utilisation des réponses :** les réponses ne seront pas soumises à une évaluation officielle. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou tous les documents préliminaires joints à la présente DDR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. S'il le juge opportun, il pourra examiner les réponses reçues après la date de clôture de celle-ci.

- (b) **Équipe d'examen** : une équipe d'examen constituée de représentants du client (le cas échéant) et de représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) examinera les réponses. Le Canada se réserve le droit d'embaucher des experts-conseils indépendants ou d'utiliser des ressources du gouvernement, s'il le juge nécessaire, pour l'examen des réponses. Toutes les réponses ne seront pas nécessairement soumises à l'examen de tous les membres de l'équipe d'examen.
- (c) **Confidentialité** : les répondants devraient indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera les réponses conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*.

## 6 Contenu de la présente demande de renseignements

- (a) La présente DDR contient une ébauche d'énoncé des travaux, un projet de barème de prix et un projet de critères d'évaluation des ressources pour le champ de travail 1. Ces documents évoluent constamment et les répondants ne devraient pas supposer que de nouvelles clauses ou exigences ne seront pas ajoutées à toute demande de soumissions que le Canada publiera ultérieurement. Il se peut également que des clauses ou des exigences soient retirées ou modifiées. Les répondants sont toutefois invités à formuler des commentaires sur n'importe quel élément des documents préliminaires.
- (b) La présente DDR contient également des questions précises à l'intention de l'industrie.

## 7 Questions à l'intention de l'industrie

- (a) Les répondants sont priés d'étudier l'ébauche de barème de prix, à l'annexe B, et de répondre aux questions qui y sont associées, à l'annexe D.
- (b) Les répondants sont priés d'étudier le projet de critères d'évaluation des ressources, à l'annexe C, et de répondre aux questions qui y sont associées, à l'annexe E.

## 8 Format des réponses

- (a) **Page couverture** : si la réponse comporte plusieurs documents, les répondants doivent indiquer sur la page couverture de chacun de ces documents le titre de la réponse, le numéro de la demande d'information, le numéro du document et le nom officiel complet du répondant.
- (b) **Page titre** : la page qui suit la page couverture de chaque volume de la réponse doit être la page titre sur laquelle devraient figurer les éléments suivants :
  - (i) le titre de la réponse du répondant et le numéro du document;
  - (ii) le nom et l'adresse du répondant;
  - (iii) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
  - (iv) la date;
  - (v) le numéro de la DDR.
- (c) **Système de numérotation** : les répondants sont priés d'utiliser dans leur réponse un système de numérotation correspondant à celui de la présente DDR. Toute référence à des documents descriptifs, à des manuels techniques et à des brochures accompagnant la réponse devrait respecter ce système.
- (d) **Nombre d'exemplaires** : le Canada prie les répondants de présenter un (1) exemplaire électronique de leur réponse.

## 9 Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le Canada ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements émanant des fournisseurs ou ne distribuera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions relatives à la présente DDR peuvent les faire parvenir à la personne suivante :

Autorité contractante : Hicham Laassouli  
Courriel : [hicham.laassouli@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:hicham.laassouli@tpsgc-pwgsc.gc.ca)  
Numéro de téléphone : 613-858-9817

## 10 Présentation des réponses

- (a) **Date et lieu du dépôt des réponses** : les fournisseurs intéressés devraient présenter directement leur réponse à l'autorité contractante; les réponses doivent être reçues au plus tard à l'heure et à la date indiquées à la page 1 du présent document.
- (b) **Responsabilité en ce qui a trait à la réception des réponses dans les délais prescrits** : il incombe à chaque répondant de voir à ce que sa réponse soit livrée à la bonne adresse et reçue dans les délais prescrits.
- (c) **Identification des soumissions** : le soumissionnaire devrait s'assurer que ses nom et adresse, le numéro de l'invitation et la date de clôture des soumissions apparaissent clairement à l'extérieur de l'enveloppe contenant sa soumission.
- (d) **Responsabilité de la livraison à temps** : il incombe à chaque répondant, et à lui seul, de veiller à ce que sa réponse parvienne à destination à temps.
- (e) **Adresse de l'Unité de réception des soumissions uniquement aux fins de la présentation des réponses** : l'adresse ci-dessus est réservée à la présentation des soumissions. Aucune autre communication ne doit y être envoyée

**ANNEXE A**  
**ÉBAUCHE D'ÉNONCÉ DES TRAVAUX**  
(VOIR LE DOCUMENT CI-JOINT)

## ANNEXE B ÉBAUCHE DE BARÈME DE PRIX

### Champ de travail 1 – Gestion des données

Période initiale du contrat		
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Taux quotidien ferme
Programmeur/réalisateur de logiciel	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Programmeur/analyste	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Architecte d'applications et de logiciels	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Spécialiste en conversion de données	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Spécialiste ou analyste de l'assurance de la qualité	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3

**Champ de travail 2 – Services d'application**

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>Catégorie de ressources</b>	<b>Niveau d'expertise</b>	<b>Taux quotidien ferme</b>
Analyste des systèmes	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Architecte d'applications et de logiciels	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Architecte technique	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Administrateur de bases de données	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Analyste des réseaux	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Rédacteur technique	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3

**Champ de travail 3 – Services d'essai**

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>Catégorie de ressources</b>	<b>Niveau d'expertise</b>	<b>Taux quotidien ferme</b>
Coordonnateur des tests	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Testeur	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3

**Champ de travail 4 – Services techniques**

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>Catégorie de ressources</b>	<b>Niveau d'expertise</b>	<b>Taux quotidien ferme</b>
Testeur	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Rédacteur technique	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Analyste des activités	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Développeur de didacticiels	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Gestionnaire du changement	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Gestionnaire de projet	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3

**Champ de travail 5 – Services de soutien des projets**

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>Catégorie de ressources</b>	<b>Niveau d'expertise</b>	<b>Taux quotidien ferme</b>
Architecte d'applications et de logiciels	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Architecte en technologie	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Ordonnancier de projet	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3
Gestionnaire de projet	Niveau 3	
	Niveau 2	90 % du niveau 3
	Niveau 1	70 % du niveau 3

**ANNEXE C**  
**ÉBAUCHE DE CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES**  
(VOIR LE DOCUMENT CI-JOINT)

## ANNEXE D

### TABLEAU DES RÉPONSES – ÉBAUCHE DE BARÈME DE PRIX

Comme la présente DDR sert à connaître le point de vue de l'industrie sur le besoin auquel souhaite satisfaire le MAECD, les répondants sont invités à répondre aux questions ci-dessous. Ils sont priés de répondre au plus grand nombre de questions possible.

1 – Veuillez formuler les questions ou les préoccupations qui vous viennent à l'esprit au sujet de l'annexe B – Ébauche de barème de prix.
2 – Seriez-vous intéressé à présenter une proposition de fourniture des services décrits à la présente DDR au vu de la structure d'établissement des prix présentée à l'annexe B – Ébauche de barème de prix?
3 – La restriction, en matière d'établissement des prix, prévue aux niveaux 1 et 2 vous permet-elle de tenir compte d'un écart de prix raisonnable entre chacun des trois niveaux de ressources au vu des exigences techniques que pose le Canada?
4 – La structure d'établissement des prix qui figure au Projet de barème de prix empêche-t-elle votre société de présenter une proposition en réponse à une éventuelle DP visant ces services, ou la limite-t-elle en ce sens?
5 – Seriez-vous intéressé à présenter une proposition si, à l'annexe <i>Barème de prix</i> , le Canada demandait une structure différente d'établissement des prix pour certaines catégories de ressources? Par exemple : une structure de prix différente pour un programmeur/réalisateur de logiciel – Net et pour un programmeur/réalisateur de logiciel – Siebel.

## **ANNEXE E**

### **TABLEAU DES RÉPONSES – ÉBAUCHE DE CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES**

Comme la présente DDR sert à connaître le point de vue de l'industrie sur le besoin auquel souhaite satisfaire le MAECD, les répondants sont invités à répondre aux questions ci-dessous. Ils sont priés de répondre au plus grand nombre de questions possible.

1 - Veuillez formuler les questions qui vous viennent à l'esprit au sujet de l'annexe C – Ébauche de critères d'évaluation des ressources.
2 - Seriez-vous intéressé à présenter une proposition de fourniture des services décrits à la présente DDR?
3 – Votre société serait-elle en mesure de fournir des ressources conformes aux critères énoncés à l'annexe C – Ébauche de critères d'évaluation des ressources?
4 – Avez-vous des modifications à proposer pour l'annexe C – Ébauche de critères d'évaluation des ressources qui permettraient à votre société de présenter une proposition à une éventuelle DP visant ces services?
5- Veuillez fournir tout renseignement qui, à votre sens, serait utile à la production d'une DP visant les services décrits à la présente DDR.

## **ANNEXE A ÉNONCÉ DES TRAVAUX**

### **1.0 TITRE**

Services professionnels en informatique pour les champs de travail suivants :

1. Champ de travail 1 : Gestion de données
2. Champ de travail 2 : Services liés à l'application
3. Champ de travail 3 : Services de mise à l'essai
4. Champ de travail 4 : Services techniques
5. Champ de travail 5 : Services de soutien au projet

### **2.0 CONTEXTE**

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) a la responsabilité première de promouvoir et de défendre les intérêts du Canada à l'étranger ainsi que de diriger les relations du Canada avec les autres pays.

Le Ministère a son Administration centrale à Ottawa et maintient une présence à l'échelle internationale. Le MAECD gère un vaste réseau de missions (ambassades, hauts-commissariats et consulats), de consulats honoraires et d'autres bureaux de représentation. Au Canada, le MAECD mène ses activités par l'entremise des bureaux régionaux de Passeport Canada et d'un réseau de délégués commerciaux affectés aux bureaux de promotion du commerce international disséminés dans tout le pays.

L'étendue et la complexité de la représentation du Canada à l'étranger ont une incidence profonde sur la nature et la portée de l'équipement, des réseaux et de l'infrastructure de GI-TI du Ministère. La conception, la mise en œuvre et l'exploitation des services de GI/TI sont grandement influencées par la mesure dans laquelle les employés du Canada à l'étranger sont dispersés dans le monde; les différences importantes qui existent entre les diverses infrastructures publiques et technologies disponibles dans le monde; les intérêts divergents des pays hôtes; et l'accueil de fonctionnaires des ministères et organismes du gouvernement du Canada qui mènent des activités à l'étranger.

### **3.0 OBJECTIF**

Obtenir des services professionnels en informatique au fur et à mesure des besoins pour appuyer le Programme de mise à niveau du Système de contrôle des importations et des exportations (SCEI-II). Le SCEI contrôle la circulation des marchandises entre le Canada et ses partenaires commerciaux, et ce projet représente une mise à niveau majeure de la plateforme et de ses fonctionnalités.

### **4.0 ENVIRONNEMENT TECHNIQUE**

Microsoft .NET  
Serveurs Microsoft IIS  
Websphere d'IBM  
Cognos BI d'IBM  
Siebel – GRC  
Infrastructure Microsoft  
Microsoft SQL Server 2014

## **5.0 PORTÉE DES TRAVAUX**

**5.1** L'entrepreneur doit fournir au MAECD Canada des services professionnels en informatique sur demande, à la suite de la présentation d'autorisations de tâches (AT). Les autorisations de tâches peuvent être délivrées pour toute catégorie de ressources indiquées au point 5.3 ci-dessous :

### **5.2 Principales initiatives du programme**

Les principales initiatives du programme nécessitant un soutien comprennent, sans toutefois s'y limiter :

#### **5.2.1 Système des contrôles à l'exportation et à l'importation (SCEI-II)**

L'environnement technique du SCEI-II du MAECD s'appuiera sur l'application Siebel 15.7 (IP 2015 Patchset 7), qui servira d'application interne pour la gestion des licences. Dans la zone d'accès public (ZAP), le MAECD mettra en place une application Web .NET qui permettra aux entreprises de présenter des demandes de licences. Tous les serveurs auront comme système d'exploitation Windows Server 2008 R2 et fonctionneront sous SQL 2014 dans le regroupement SQL du MAECD.

En général, le soutien, la maintenance et l'amélioration des applications comportent des activités telles que :

- Définition et analyse des besoins
- Conception et développement d'applications
- Mises à l'essai
- Gestion des rapports de problèmes
- Déploiement d'applications
- Maintenance de la plateforme logicielle
- Surveillance de l'environnement et de l'application
- Préparation de documentation à l'intention de l'utilisateur et de documentation technique

### 5.3 Champs de travail et catégories de ressources

Même si une liste de tâches commune est présentée pour toutes les catégories, AMC reconnaît que les affectations définies dans l'AT pourraient nécessiter une ressource de niveau supérieur étant donné que le travail pourrait être considéré comme plus complexe en raison de la nature du projet ou du contexte opérationnel. AMC désigne la nature du projet ou la complexité opérationnelle comme une combinaison de facteurs tels que la valeur du projet ou sa complexité, le fait que son échéancier s'étale sur plus de 6 mois, ou encore le fait que le projet comprend la supervision de produits livrables des ressources subalternes qui y sont associées.

#### 5.3.1 Champ de travail 1 - Gestion de données

N° des SPICT	CATÉGORIE DE RESSOURCE	Niveaux des SPICT
A.1	<a href="#">Architecte d'applications et de logiciels</a>	1,2,3
A.6	<a href="#">Programmeur ou développeur de logiciels</a>	1,2,3
A.7	<a href="#">Programmeur-analyste</a>	1,2,3
I.1	<a href="#">Spécialiste en conversion de données</a>	1,2,3
P.11	<a href="#">Spécialiste ou analyste de l'assurance de la qualité</a>	1,2,3
P.11	<a href="#">Spécialiste ou analyste de l'assurance de la qualité</a>	1,2,3

#### 5.3.2 Champ de travail 2 - Services liés à l'application

N° des SPICT	CATÉGORIE DE RESSOURCE	Niveaux des SPICT
A.1	<a href="#">Architecte d'applications et de logiciels</a>	1,2,3
A.8	<a href="#">Analyste de systèmes</a>	1,2,3
I.2	<a href="#">Administrateur de bases de données</a>	1,2,3
I.6	<a href="#">Analyste de réseau</a>	1,2,3
I.10	<a href="#">Architecte technique</a>	1,2,3
I.11	<a href="#">Architecte de la technologie</a>	1,2,3
B.14	<a href="#">Rédacteur technique</a>	1,2,3

#### 5.3.3 Champ de travail 3 - Services de mise à l'essai

N° des SPICT	CATÉGORIE DE RESSOURCE	Niveaux des SPICT
A.10	<a href="#">Coordonnateur des essais</a>	1,2,3
A.11	<a href="#">Testeur</a>	1,2,3

#### 5.3.4 Champ de travail 4 – Services techniques

N° des SPICT	CATÉGORIE DE RESSOURCE	Niveaux des SPICT
A.11	<a href="#">Testeur</a>	1,2,3
B.1	<a href="#">Analyste des activités</a>	1,2,3
B.9	<a href="#">Développeur de didacticiels</a>	1,2,3
B.14	<a href="#">Rédacteur technique</a>	1,2,3
P.1	<a href="#">Expert-conseil en gestion du changement</a>	1,2,3

N° des SPICT	CATÉGORIE DE RESSOURCE	Niveaux des SPICT
P.9	<a href="#">Gestionnaire de projet</a>	1,2,3

#### 5.3.5 Champ de travail 5 - Services de soutien au projet

N° des SPICT	CATÉGORIE DE RESSOURCE	Niveaux des SPICT
A.1	<a href="#">Architecte d'applications et de logiciels</a>	1,2,3
I.11	<a href="#">Architecte de la technologie</a>	1,2,3
P.9	<a href="#">Gestionnaire de projet</a>	1,2,3
P.10	<a href="#">Ordonnancier de projet</a>	1,2,3
P.10	<a href="#">Ordonnancier de projet</a>	1,2,3

### 5.4 Tâches et livrables selon les ressources

#### 5.4.1 Champ de travail 1 : Gestion de données

##### 5.4.1.1 A.1 Architecte d'applications et de logiciels

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

Soutenir et améliorer les systèmes d'application Siebel :

- Convertir les exigences fonctionnelles et opérationnelles en exigences techniques au moyen des CUS/SREQ et autres protocoles dans l'outil de gestion des exigences.
- Recueillir et documenter les exigences techniques et fonctionnelles en fonction des nouveaux besoins opérationnels.
- Analyser les besoins opérationnels, effectuer l'analyse des options et préparer des rapports d'analyse des options qui comprennent l'analyse des solutions, les plans de livraison estimatifs, les ressources nécessaires et les estimations des coûts pour chaque solution.
- Définir et documenter la conception des systèmes à l'aide de Siebel standard.
- Intégrer les recommandations/exigences découlant des décisions relatives à l'architecture, des évaluations de sécurité et/ou des essais dans la conception des systèmes.
- Préparer ou soutenir la création de la documentation relative à l'architecture.
- Fournir à l'équipe du projet des conseils et du soutien relatifs aux pratiques exemplaires pour la mise en œuvre de Siebel.
- Définir et documenter les interfaces à l'intérieur des sous-systèmes de l'application, avec des systèmes externes, et entre les nouveaux systèmes et les systèmes actuels.
- Recenser et documenter les normes et les cadres propres au système.
- Préparer et présenter des séances d'information, des exposés/démonstrations, des mises à jour, des notes d'information ou des rapports.

##### 5.4.1.2 A.6 Programmeur/développeur de logiciels

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

Soutenir et améliorer les systèmes d'application Siebel :

- Mettre à jour le code existant ou développement du nouveau code selon les conceptions

fonctionnelles en vue de produire de nouvelles versions de l'application.

- Développer des scripts et des scénarios.
- Analyser les exigences opérationnelles.
- Élaborer les exigences en matière de rapports
- Intégrer les nouveaux concepts.
- Mener les activités de contrôle des versions qui intègrent de nouvelles exigences.
- Préparation de nouvelles versions en vue de leur diffusion et déploiement.
- Effectuer les essais unitaires sur les nouvelles versions.
- Analyser et corriger les bogues/problèmes signalés.
- Surveiller et corriger les problèmes liés aux interfaces avec les plateformes autres que Siebel, telles que SAP, .NET.
- Suivre l'état des rapports de problèmes signalés et en rendre compte.
- Participer aux réunions du comité d'examen des problèmes.
- Tester les corrections de bogues.
- Effectuer des mises à niveau de produits ou y participer.
- Installer des correctifs.
- Surveiller et contrôler la performance et la disponibilité du système.
- Faire des présentations et des démonstrations.

#### **5.4.1.3 A.7 Programmeur/analyste**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

Soutenir et améliorer les systèmes d'application .NET :

- Mettre à jour le code existant ou développement du nouveau code selon les conceptions fonctionnelles en vue de produire de nouvelles versions de l'application.
- Développer des scripts et des scénarios.
- Analyser les exigences du système.
- Mener les activités de contrôle des versions qui intègrent de nouvelles exigences.
- Effectuer les essais unitaires sur les nouvelles versions.
- Analyser et corriger les bogues/problèmes signalés.
- Suivre l'état des rapports de problèmes signalés et en rendre compte.
- Participer aux réunions du comité d'examen des problèmes.
- Tester les corrections de bogues.
- Effectuer des mises à niveau de produits ou y participer et installer des correctifs.
- Surveiller et contrôler la performance et la disponibilité du système.
- Faire des présentations et des démonstrations.

#### **5.4.1.4 I.1 Spécialiste en conversion de données**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Documenter, mettre en œuvre et tenir à jour le modèle logique de données (MLD) et les bases de données physiques Siebel pour l'application SCEI-II.
- Travailler en collaboration avec l'équipe de conception et de développement.
- Maintenir et tenir à jour le MLD et les bases de données physiques Siebel pour le système

SCEI-II, au besoin, y compris les répercussions des demandes de changement et des bogues/problèmes TFS.

- Maintenir et tenir à jour les tables de codes pour le système SCEI-II, au besoin, y compris les répercussions des demandes de changement et des bogues/problèmes TFS.
- Concevoir, planifier, élaborer et exécuter les activités et les processus de migration des données nécessaires à la migration des systèmes du MAECD vers le nouveau système SCEI-II.
- Tenir à jour et/ou finaliser la documentation telle que l'inventaire des processus de migration des données, les tables et colonnes des bases de données du SCEI et du CEED qui ne sont pas visées par la migration, le document sur les exigences de migration des données, les étapes de migration en temps réel, les étapes du déploiement de Siebel et une série d'autres documents complexes de schématisation.
- Compléter la conception, la documentation, le développement et la mise en œuvre d'un processus de migration de données entièrement optimisé à l'aide de Siebel EIM, de scripts SQL et de troussees SSIS.
- Recenser les problèmes de qualité des données du SCEI et du CEED et formuler des recommandations sur le nettoyage des données à l'intention de l'équipe des opérations pour résolution ou intervention.
- Fournir des services d'analyse de données et de soutien de script SQL à divers membres de l'équipe de projet, comme l'équipe des opérations, l'équipe de conception, les développeurs, les testeurs et l'équipe de renseignements d'affaires.
- En ce qui concerne les demandes de changement dans le cadre du projet SCEI-II :
- Fournir des estimations quant aux incidences et au niveau d'effort des activités de migration des données.
- Mettre en œuvre les demandes de changement approuvées qui ont une incidence sur la migration des données.
- Analyser et résoudre les erreurs de migration de données signalées dans le TFS.
- Participer à la planification et à la mise en œuvre de l'exercice de vérification du SCEI-II.
- Effectuer les activités de migration des données lors du déploiement des versions Siebel dans les différents environnements (SYSTEST, STAGING, etc.).
- Exécuter les activités/tâches d'administrateurs de bases de données à l'appui des déploiements et des environnements du projet SCEI-II.
- Effectuer la validation et la vérification avant et après la migration des données, y compris les rapports d'audit pour chaque version, y compris la mise en ligne.
- Exécuter les activités de migration de données en temps réel deux semaines avant la mise en ligne.
- Exécuter les activités de migration des données en temps réel pendant le weekend de mise en ligne.
- Assurer un soutien après la migration :
- Veiller à ce que les bases de données du SCEI et du CEED demeurent accessibles au cas où des données du MAECD soient requises pour effectuer une correction dans le SCEI-II.
- Traiter les exceptions non critiques constatées pendant la migration.
- Régler tout problème de données qui pourrait survenir lorsque les utilisateurs commenceront à utiliser le nouveau SCEI-II.
- Coordonner le nettoyage des données dans la nouvelle base de données du SCEI-II.

#### **5.4.1.5 P.11 Spécialiste/Analyste de l'assurance de la qualité**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Diriger l'élaboration des plans d'essai, des scripts d'essai et des données d'essai.
- Participer à des examens de conception fonctionnelle et technique, au besoin.
- Réalisation de tests de fonctionnement, d'intégration et de régression.
- Documenter les résultats des tests.
- Trier les défaillances relevées dans l'AQ/EAU.
- Détecter et documenter les défaillances des logiciels.
- Participer à des activités de déploiement comme les tests préalables à l'essai.
- Fournir des estimations pour les demandes de changement.
- Faire des démonstrations/revues générales, au besoin, à l'équipe, au responsable technique, au client ou à d'autres intervenants.
- Rédiger et exécuter des scénarios de test de logiciels en fonction des exigences du système.
- Créer des cas de test d'automatisation.
- Trouver et signaler les bogues.
- Créer et tenir à jour des suites de tests.
- Effectuer des tests système, de régression, fonctionnels, de performance, de charge et exploratoires.

#### **5.4.1.6 P.11 Spécialiste/Analyste de l'assurance de la qualité**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Rédiger et exécuter des scénarios de test de logiciels en fonction des exigences du système.
- Créer des cas de test d'automatisation.
- Trouver et signaler les bogues.
- Créer et tenir à jour des suites de tests.
- Effectuer des tests système, de régression, fonctionnels, de performance, de charge et exploratoires.

### **5.4.2 Champ de travail 2 : Services liés à l'application**

#### **5.4.2.1 A.1 Architecte d'applications et de logiciels**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Installer, configurer et administrer Siebel.
- Installer, configurer et administrer Oracle BI Publisher.
- Installer, configurer et administrer un outil de recherche intégré à Siebel.
- Concevoir, développer et tester des procédures d'installation automatisées.
- Rédiger des ébauches de documents - Installation et configuration, Exécution/Opérations/Dépannage, livrets de conception, dossiers d'exploitation.
- Interagir avec le client sur le soutien de l'infrastructure, la configuration (p. ex. les technologies d'équilibrage de charge) et le soutien au Ministère en vue de l'implantation de l'application.
- Fournir un soutien après la mise en œuvre à l'équipe et dans le système.

#### **5.4.2.2 A.8 Analyste de système**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Installer, configurer et administrer Websphere MQ d'IBM.
- Concevoir, développer et tester des procédures d'installation automatisées.
- Interagir avec le client sur le soutien de l'infrastructure, la configuration (p. ex. les technologies d'équilibrage de charge) et le soutien au Ministère en vue de l'implantation de l'application.
- Effectuer des tests système, de régression, fonctionnels, de performance, de charge et exploratoires.
- Installer, configurer et administrer les trousse de déploiement de l'application .NET.

#### **5.4.2.3 I.2 – Administrateur de bases de données**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Personnaliser les routines de conversion des bases de données.
- Élaborer des stratégies de conversion des données.
- Générer une nouvelle base de données avec les clients internes.
- Élaborer et mettre en œuvre des procédures pour les données stockées dans la base de données.
- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des procédures de sécurité pour la base de données, notamment la gestion de l'accès et des comptes des utilisateurs.
- Orienter les programmeurs, les analystes et les utilisateurs à propos de l'utilisation efficace des données et des requêtes SQL.
- Établir les interrelations entre les données par rapport au modèle de données.
- Tenir à jour le contrôle de la configuration de la base de données.
- Soutenir l'architecture des données.
  - Concevoir des changements à apporter au schéma et aux applications/tables/structures de données existantes.
  - Effectuer des analyses d'impact et modifier les tables.
  - Concevoir et mettre en œuvre l'archivage.
- Exécuter et/ou coordonner les mises à jour relatives à la conception de la base de données.
- Surveiller et coordonner les changements apportés à la base de données, notamment la suppression des enregistrements, les changements aux enregistrements actuels et les ajouts à la base de données.
- Participer au développement et à la coordination des procédures de sauvegarde, de reprise après sinistre et de protection antivirus.
- Fournir un soutien en matière de gestion et d'analyse des données aux analystes, aux développeurs, aux testeurs, aux analystes d'affaires et aux analystes de renseignements d'affaires.
- Analyser les problèmes et contrôler, coordonner et implémenter les correctifs à l'aide de Siebel EIM.
- Développer, déployer et exécuter des scripts SQL depuis et vers différents environnements.
- Configurer, gérer, documenter, déployer, soutenir, tenir à jour et dépanner le mode toujours en fonction ALWAYSON, le chiffrement TLS, le chiffrement TDE et la vérification des données.
- Résoudre les problèmes du serveur SQL (y compris Siebel).
- Déboguer les problèmes de performance de la base de données ou des requêtes.
- Implémenter et soutenir les bases de données Oracle Secure Enterprise Search (OSSES).

#### **5.4.2.4 I.6 – Analyste de réseaux**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Analyser et résoudre les problèmes dans un environnement Windows aux multiples facettes.
- Administrer le système dans un environnement Windows.
- Implémenter le regroupement d'applications à l'aide de Microsoft Clustering.
- Configurer les applications pour utiliser l'équilibrage de charge.
- Implémenter et maintenir des pare-feu et résoudre les problèmes connexes.
- Rédiger des ébauches de documents - Installation et configuration, Exécution/Opérations/Dépannage, livrets de conception, dossiers d'exploitation.

#### **5.4.2.5 I.10 Architecte technique**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Superviser l'intégrité architecturale de bout en bout et la relation avec d'autres projets dans le contexte du programme opérationnel.
- Mettre en œuvre des solutions stratégiques qui traitent les défis opérationnels identifiés.
- Maintenir une perspective complète du cycle de vie du développement des logiciels et assurer la cohérence avec les normes et la capacité de prestation de l'entreprise et de l'industrie (cycle de développement logiciel).
- Cerner les exigences du système et s'en servir pour documenter la conception du logiciel. Évaluer la validité de la conception en fonction des exigences.
- Collaborer étroitement avec les développeurs et l'équipe des essais de performance pour assurer une mise en œuvre adéquate.
- Formuler des recommandations sur les options de déploiement et les évaluer en vue de réduire les risques au minimum.
- Assurer l'intégration et l'interopérabilité totale de tous les aspects des solutions technologiques.
- Évaluer le matériel et les logiciels quant à leur capacité de respecter les exigences précisées.
- Déterminer les goulots d'étranglement potentiels et réels et formuler des recommandations afin d'améliorer le rendement du système.

#### **5.4.2.6 I.11 Architecte de technologie**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Superviser l'intégrité architecturale de bout en bout et la relation avec d'autres projets dans le contexte du programme opérationnel.
- Convertir les besoins opérationnels en solutions stratégiques qui traitent les défis opérationnels identifiés.
- Maintenir une perspective complète du cycle de vie du développement des logiciels et assurer la cohérence avec les normes et la capacité de prestation de l'entreprise et de l'industrie.
- Formuler des recommandations spécialisées pour permettre de cerner les exigences du système à des fins de documentation de la conception du logiciel.
- Évaluer la validité de la conception en fonction des exigences.
- Collaborer étroitement avec les développeurs pour assurer une mise en œuvre adéquate.

- Assurer la liaison entre le client (par le biais de l'analyste d'affaires) et les développeurs.
- Formuler des recommandations sur les options de déploiement et les évaluer en vue de réduire les risques au minimum.
- S'assurer que tous les aspects des solutions technologiques sont intégrés conformément au plan d'activités.
- Évaluer et recommander le matériel et les logiciels quant à leur capacité de respecter les exigences précisées.
- Déterminer les goulots d'étranglement potentiels et réels et formuler des recommandations afin d'améliorer le rendement du système.

#### **5.4.2.7 Rédacteur technique**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Travailler avec les ressources de l'équipe pour déterminer le type et le niveau de documentation requis (p. ex. livrets de conception, documents techniques, manuels utilisateur, etc.) et planifier la production des documents requis.
- Examiner les normes en matière de documentation et la documentation existante pour le projet et formuler des recommandations ou apporter des améliorations.
- Recueillir des renseignements sur les caractéristiques et sur les fonctions que fournissent les ressources techniques.
- Évaluer les destinataires des documents/manuels et rédiger ou modifier le contenu requis.
- Valider l'exactitude des renseignements recueillis.
- Coordonner la préparation des illustrations et des diagrammes nécessaires.
- Concevoir la présentation des documents et manuels.
- Effectuer des études de convivialité au besoin pour améliorer la conception d'une application en cours de développement.
- Utiliser des logiciels de traitement de texte, d'édition et de graphisme pour produire des copies finales.
- Présenter des séances d'informations et des rapports d'étape à l'intention de la direction.
- Participer aux réunions d'équipe.

### **5.4.3 Champ de travail 3 : Services de mise à l'essai**

#### **5.4.3.1 A.10 Coordonnateur des essais**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Diriger la planification et la coordination des essais de performance.
- Effectuer les essais de performance conformément au plan d'activités.
- Gérer et surveiller les plans des essais de performance pour tous les niveaux d'essais.
- Gérer les revues générales et les examens relatifs aux essais et à l'état de préparation de la mise en œuvre.
- Produire des rapports sur l'avancement des essais.
- Élaborer des scénarios pour les essais de rendement et des scripts d'essai.
- Établir et tenir des stratégies d'essais de rendement pour un environnement doté de plusieurs plateformes et de systèmes d'exploitation.
- Établir les procédures de mise à l'essai des logiciels aux fins des tests unitaires, d'intégration et de régression en mettant l'accent sur l'automatisation des procédures d'essai.
- Établir et appliquer des procédures d'essai « d'interopérabilité » en vue de s'assurer que

l'interaction et la coexistence de divers éléments de logiciels, qu'on propose de distribuer dans l'infrastructure commune, sont conformes aux normes ministérielles pertinentes et n'ont aucune répercussion nuisible imprévue sur l'infrastructure commune.

- Établir une capacité de validation et de vérification qui endosse la conformité en matière de fonctionnement et de rendement.
- Fournir des recommandations et de l'orientation, et coordonner les efforts relatifs aux plans et stratégies d'essais, à la sélection d'outils d'essai automatisés et à la détermination des ressources requises pour les essais.
- Planifier, organiser et programmer les essais pour des systèmes d'envergure, y compris l'exécution d'essais d'intégration de systèmes, d'essais spécialisés et d'essais d'acceptation par l'utilisateur (p. ex. tests de stress).
- Réaliser toutes les activités des essais de performance pour un projet donné.
- Collaborer avec les intervenants du projet pour assurer que la planification du rendement et l'établissement des exigences sont effectués de façon efficace.
- Analyser le rendement et les exigences opérationnelles, les produits livrables, les résultats, etc.
- Aider à établir les paramètres de rendement liés aux exigences.
- Analyser les risques liés au rendement et mettre en œuvre des stratégies d'atténuation connexes.
- Assurer l'uniformité des essais de rendement et le respect des pratiques organisationnelles.
- Établir et évaluer des points de contrôle de la qualité.
- Examiner, surveiller et résumer l'état d'avancement des activités de mise à l'essai des projets, en particulier les essais de rendement.
- Examiner les rapports d'essais de rendement.
- Travailler avec les intervenants du projet pendant la phase de définition du projet pour aider l'équipe à comprendre les risques, les dépendances et les possibilités; participer à la définition et à l'examen des exigences; prêter son expertise en la matière aux projets.
- Élaborer des stratégies pour les essais de rendement et des approches d'essai pour répondre aux exigences en matière de rendement et d'automatisation.
- Fournir des recommandations et améliorer les processus de manière à favoriser l'atteinte des objectifs de l'équipe, du Ministère et de l'entreprise.
- Transférer les connaissances aux ingénieurs, aux développeurs de logiciels et aux vérificateurs de l'assurance de la qualité.

#### **5.4.3.2 A.11 – Testeur**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Gérer les revues générales et les examens de l'état de préparation des essais et de la mise en œuvre.
- Superviser les essais conformément au plan d'activités.
- Effectuer des essais des migrations et des vérifications des données.
- Rédiger et exécuter des scénarios de test de logiciels en fonction des exigences du système.
- Créer des scénarios de tests d'automatisation.
- Trouver et signaler les bogues.
- Créer et tenir à jour des suites de tests.
- Effectuer des tests système, de régression, fonctionnels, de performance, de charge et exploratoires.

- Réaliser toutes les activités des essais de performance pour un projet donné.
- Collaborer avec les intervenants du projet pour assurer que la planification du rendement et l'établissement des exigences sont effectués de façon efficace.
- Analyser le rendement et les exigences opérationnelles, les produits livrables, les résultats, etc.
- Définir les exigences de rendement.
- Analyser les risques liés au rendement.
- Assurer l'uniformité des essais de rendement et le respect des pratiques organisationnelles.
- Établir et évaluer des points de contrôle de la qualité.
- Examiner, surveiller et résumer l'état d'avancement des activités de mise à l'essai des projets, en particulier les essais de rendement.
- Examiner les rapports d'essais de rendement.
- Réaliser des essais de rendement actifs dans toutes les phases du projet prévues dans le cycle de développement.
- Travailler avec les intervenants du projet pendant la phase de définition du projet pour aider l'équipe à comprendre les risques, les dépendances et les possibilités.
- Participer à la définition et à l'examen des exigences.
- Prêter son expertise en la matière aux projets.
- Élaborer des stratégies pour les essais de rendement et des approches d'essai pour répondre aux exigences en matière de rendement et d'automatisation.
- Fournir des recommandations et améliorer les processus de manière à favoriser l'atteinte des objectifs de l'équipe, du Ministère et de l'entreprise.
- Effectuer des essais des migrations et des vérifications des données.
- Rédiger et exécuter des scénarios de test de logiciels en fonction des exigences du système.
- Créer des scénarios de tests d'automatisation.
- Trouver et signaler les bogues.
- Créer et tenir à jour des suites de tests.
- Effectuer des tests système, de régression, fonctionnels, de performance, de charge et exploratoires.

#### **5.4.4 Champ de travail 4 : Services techniques**

##### **5.4.4.1 A.10 – Testeur**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Fournir des recommandations et orienter les efforts de coordination relatifs aux plans et stratégies d'essais, à la sélection d'outils d'essai automatisés auprès du personnel technique désigné.
- Planifier, organiser et programmer les essais pour les systèmes désignés, y compris l'exécution d'essais d'intégration de systèmes, d'essais spécialisés et d'essais d'acceptation par l'utilisateur (p. ex. tests de stress).
- Collaborer avec les intervenants du projet pour assurer que la planification du rendement et l'établissement de futures exigences sont effectués de façon efficace.
- Analyser les exigences opérationnelles, les produits livrables et les résultats des essais.
- Analyser les risques.
- Examiner, surveiller et résumer l'état d'avancement des activités de mise à l'essai des projets.
- Examiner les rapports des essais relatifs à l'état du projet.
- Effectuer des essais pendant toutes les étapes du cycle de vie du projet.

- Collaborer avec les intervenants du projet pendant la phase de définition du projet pour aider l'équipe à comprendre les risques et les dépendances.
- Élaborer des stratégies d'essai et des approches d'essai pour l'automatisation potentielle des essais.
- Formuler des recommandations sur l'amélioration des processus et les mettre en œuvre.

#### **5.4.4.2 B.1 Analyste des activités**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Faciliter les séances des groupes de travail et mener des entrevues avec les clients pour recueillir leurs besoins fonctionnels et non fonctionnels.
- Documenter les exigences aux fins d'examen par les différentes parties prenantes (clients, personnel technique).
- Consulter les experts en la matière du Ministère pour obtenir de l'information sur la faisabilité technique des exigences du système.
- Proposer des solutions relatives à l'amélioration des processus d'affaires et des procédures opérationnelles.
- Recenser et documenter les nouveaux processus opérationnels.
- Documenter les recommandations sous forme de maquettes, de cas d'utilisation et de récits d'utilisateurs, et d'annexes.
- Répondre aux questions des concepteurs, des développeurs et des analystes de l'assurance de la qualité à la suite de leur examen des exigences opérationnelles pendant les phases de conception, de développement et d'essai.
- Assister à des sessions de revue du système avec le client et les développeurs afin de valider les exigences et de documenter toute demande de changement fonctionnel à la solution.
- Rédiger des cas d'essais d'acceptation par l'utilisateur.
- Aider et participer aux essais d'acceptation par l'utilisateur de la solution proposée en collaboration avec le client.
- Documenter les problèmes relevés lors des essais d'acceptation par l'utilisateur.
- Formuler des commentaires à l'intention du responsable technique et des recommandations sur la gestion des enjeux et des risques.
- Préparer des dossiers de projet en vue de l'établissement de rapports d'étape à l'intention du groupe de travail et des cadres responsable.
- Valider la solution développée par rapport aux exigences et en fonction du client.

#### **5.4.4.3 B.9 Développeur de didacticiels**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Effectuer des évaluations/analyses des besoins à des fins de formation.
- Planifier les projets de formation et en surveiller la réalisation.
- Analyser les travaux, les tâches ou le contenu d'apprentissage.
- Rédiger des objectifs d'enseignement fondés sur des critères et axés sur le rendement.
- Fournir des recommandations sur les médias et les stratégies d'enseignement.
- Établir des normes de mesure du rendement.
- Élaborer des trousse de formation.
- Préparer les utilisateurs finaux à la mise en œuvre des didacticiels.
- Dispenser des formations par divers moyens, que ce soit en ligne, en classe, à rythme libre ou par d'autres méthodes d'enseignement acceptables.

- Communiquer efficacement par des moyens visuels, oraux et écrits avec des personnes, de petits groupes et devant un large public composé d'employés du Ministère dans divers contextes et avec une variété de niveaux.
- Gérer et diriger le développement de didacticiels en suivant les principes de gestion de projet.

#### **5.4.4.4 B.14 Rédacteur technique**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Travailler avec les ressources de l'équipe pour déterminer le type et le niveau de matériel de formation requis (p. ex. texte d'aide, documents techniques, manuels d'utilisateur, contenu Web) et produire les documents techniques requis.
- Examiner et évaluer les normes en matière de documentation et la documentation existante pour le projet et proposer des suggestions d'amélioration.
- Assurer la liaison avec d'autres ressources techniques pour recueillir de l'information sur les caractéristiques et les fonctionnalités afin de clarifier tous les aspects techniques connexes.
- Recueillir et évaluer les besoins des utilisateurs finaux pour l'élaboration des documents/manuels et la rédaction/révision du contenu requis.
- Examiner et vérifier l'exactitude de l'information technique fournie par les ressources internes.
- Préparer les illustrations et les diagrammes nécessaires ou formuler des commentaires connexes.
- Concevoir la présentation des documents et des manuels de manière à assurer une diffusion claire et cohérente de l'information.
- Effectuer des études de convivialité au besoin pour améliorer la conception d'une application en cours de développement.
- Utiliser des progiciels de traitement de texte, d'édition et de graphisme pour produire des copies finales/prêtes à photographier des informations techniques.

#### **5.4.4.5 P.1 Conseiller en gestion du changement**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Analyser et établir les « facteurs essentiels de réussite » des activités.
- Analyser et élaborer la conception des exigences architecturales et élaborer les processus et la schématisation des processus.
- Orienter les ressources fonctionnelles dans la définition des stratégies et des processus opérationnels à l'appui des activités de transformation et de gestion du changement.
- Participer à l'analyse des répercussions du changement et aux activités de gestion du changement.
- Participer à un remaniement organisationnel (restructuration organisationnelle du réaménagement des tâches).
- Coordonner la conception de la formation et coordonner les activités avec les autres intervenants.
- Créer des activités liées à la gestion du changement et les présenter à divers intervenants.
- Présenter des exposés à divers intervenants et animer des rencontres et des discussions.
- Formuler des recommandations sur les initiatives de gestion du changement et aider à leur mise en œuvre.
- Cerner les enjeux liés à l'échéancier du projet et formuler des recommandations à cet égard.
- Formuler des recommandations en matière de communication qui seront diffusées à l'interne et à l'extérieur du Ministère.

#### **5.4.4.6 P.9 Gestionnaire de projet**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Gérer un éventail de ressources du projet, chacune étant responsable d'un aspect du projet et de l'équipe correspondante.
- Gérer le projet pendant les étapes du développement, de la mise en œuvre et du démarrage opérationnel en veillant à ce que les ressources soient disponibles et que le projet soit développé et pleinement opérationnel conformément aux paramètres de temps, de coût et de rendement convenus préalablement.
- Formuler des énoncés de problèmes; établir des procédures pour l'élaboration et la mise en œuvre d'éléments de projet importants, nouveaux ou modifiés, en vue de résoudre ces problèmes; obtenir les approbations requises du responsable technique.
- Établir et documenter les objectifs du projet; déterminer les exigences budgétaires, la composition, les rôles, les responsabilités et le mandat de l'équipe du projet.
- Produire des rapports sur l'avancement du projet de façon continue et aux étapes prévues de son cycle de vie.
- Rencontrer, dans le cadre de conférences, d'autres intervenants et gestionnaires de projet, et énoncer les problèmes sous une forme qui permet leur résolution.
- Préparer des plans, des graphiques, des tableaux et des diagrammes pour aider le personnel technique à analyser ou à exposer les problèmes; travailler avec différents outils de gestion de projet établis par le Ministère.

#### **5.4.5 Champ de travail 5 : Services de soutien au projet**

##### **5.4.5.1 A.1 Architecte d'applications et de logiciels**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Élaborer des architectures, des cadres et des stratégies techniques, pour une organisation ou pour un grand secteur d'application, afin de répondre aux besoins relatifs aux opérations et aux applications.
- Recenser les politiques et les exigences qui devraient être établies ou améliorées en fonction d'une solution particulière.
- Analyser et évaluer d'autres solutions technologiques afin de remédier aux problèmes opérationnels.
- Veiller à l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques.
- Suivre de près les tendances de l'industrie afin de s'assurer que les solutions respectent les directives du gouvernement et de l'industrie en matière de technologie.
- Analyser les besoins fonctionnels en vue de déterminer les flux de l'information, des procédures et des décisions.
- Évaluer les procédures et les méthodes existantes, recenser et documenter le contenu, la structure et les sous-systèmes d'application des bases de données.
- Élaborer des dictionnaires de données.
- Déterminer et documenter les interfaces des opérations manuelles et automatisées à l'intérieur des sous-systèmes d'application, avec les systèmes externes, et entre les nouveaux systèmes et les systèmes actuels.
- Établir les points d'entrée et de sortie, y compris un plan détaillé pour l'étape de conception

technique, et obtenir l'approbation de la proposition de système.

- Déterminer et décrire les normes propres aux systèmes en ce qui a trait à la programmation, à la documentation et aux essais, notamment pour les programmations, les dictionnaires de données et les conventions de dénomination.

#### **5.4.5.2 I.11 Architecte de technologie**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Superviser l'intégrité architecturale de bout en bout et la relation avec d'autres projets dans le contexte du programme opérationnel.
- Convertir les besoins opérationnels en solutions stratégiques qui traitent les défis opérationnels identifiés afin de respecter les spécifications ou les exigences des clients.
- Formuler des recommandations pour permettre de cerner les exigences du système à des fins de documentation de la conception du logiciel. Évaluer la validité de la conception en fonction des exigences.
- Formuler des recommandations sur les options de déploiement et les évaluer en vue de réduire les risques au minimum.
- Veiller à l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques.
- Évaluer le matériel et les logiciels quant à leur capacité de respecter les exigences précisées.
- Évaluer les goulots d'étranglement potentiels et réels et formuler des recommandations afin d'améliorer le rendement du système.

#### **5.4.5.3 P.9 Gestionnaire de projet**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Encadrer un éventail de ressources du projet, chacune étant responsable d'un aspect du projet et de l'équipe correspondante.
- Gérer le projet pendant les étapes du développement, de la mise en œuvre et du démarrage opérationnel en veillant à ce que les ressources soient disponibles et que le projet soit développé et pleinement opérationnel conformément aux paramètres de temps, de coût et de rendement convenus préalablement.
- Formuler des énoncés de problèmes et établir des procédures pour l'élaboration et la mise en œuvre d'éléments de projet importants, nouveaux ou modifiés, en vue de résoudre ces problèmes et d'obtenir une approbation à ce titre.
- Établir et documenter les objectifs du projet; déterminer les exigences budgétaires, la composition, les rôles, les responsabilités et le mandat de l'équipe du projet.
- Produire des rapports sur l'avancement du projet de façon continue et aux étapes prévues de son cycle de vie.
- Organiser des réunions avec les intervenants et d'autres gestionnaires de projet, au besoin.
- Préparer des plans, des graphiques, des tableaux et des diagrammes pour aider à analyser ou à exposer les problèmes; travailler avec différents outils de gestion de projet établis par le Ministère.
- Faire accepter le projet.

#### **5.4.5.4 P.10 Ordonnanceur de projet**

Les tâches prévues comprennent notamment celles qui sont décrites ci-dessous :

- Élaborer et maintenir les calendriers de projet.
- Élaborer et maintenir des structures de répartition de travail.
- Produire des rapports et cerner les enjeux portant sur les échéanciers ou les dépendances.
- Effectuer et fournir des analyses du chemin critique.
- Prévoir des efforts de coordination avec les intervenants internes et externes du projet.
- Coordonner les efforts de travail avec chaque membre de l'équipe du ou des projets en utilisant une approche axée sur les résultats.
- Veiller à ce que la documentation soit confiée à la gestion de la configuration, au besoin.
- Examiner les activités, l'état et les progrès avec le responsable technique, au besoin.
- Mettre à jour et gérer le calendrier principal intégré de projet (et d'autres calendriers).
- Recenser les efforts de mise en œuvre et d'amélioration des processus liés aux activités de planification et de coordination.

## 6.0 PRODUITS LIVRABLES

Les produits livrables suivants sont liés au présent énoncé des travaux (sans toutefois s'y limiter) :

- Les ressources doivent fournir des conseils techniques et transférer des connaissances fonctionnelles par l'intermédiaire de documents écrits et de formations individuelles ou en groupe.
- L'entrepreneur doit fournir les produits livrables au responsable technique ou à son représentant (l'ébauche, la version finale ou les deux), tel qu'il est précisé dans chacune des autorisations de tâches. La portée et le contenu précis de chacun des produits livrables seront soumis au responsable technique pour qu'il l'examine et en détermine l'acceptation.
- Les copies finales des produits livrables doivent contenir les commentaires reçus et les changements demandés par le responsable technique ou son représentant, et être livrées au plus tard à la date d'échéance précisée dans chacune des autorisations de tâches.
- Chaque ressource doit soumettre au responsable technique un rapport d'étape hebdomadaire qui respecte le format de présentation précisé dans chacune des autorisations de tâches.
- Le calendrier, le format et le contenu de chaque produit livrable doivent être mutuellement convenus par écrit par l'autorité technique et l'entrepreneur, et seront précisés dans l'autorisation de tâches.
- Rapports d'étape (état d'avancement). L'entrepreneur est tenu de rédiger des rapports d'étape et d'état d'avancement concernant le travail effectué dans le cadre du projet. Ledit rapport sera joint à la feuille de temps mensuelle. Les rapports d'étape devront contenir au minimum les renseignements suivants :
  - toutes les activités importantes réalisées par les ressources au cours de la période;
  - l'état de toutes les mesures et décisions, ainsi qu'une liste des activités en cours;
  - une description des problèmes survenus qui sont susceptibles d'exiger l'attention du responsable technique, ainsi que toute recommandation relative à l'exécution des travaux;
  - la liste des jalons et leurs échéances, les progrès réalisés depuis le dernier rapport, les problèmes survenus et les prochaines étapes;
  - les heures consacrées par l'entrepreneur à la tâche durant la période d'établissement du rapport;
  - les attentes et les produits livrables du mois, de la semaine et du trimestre à venir.
- Les rapports d'étape et les feuilles de temps doivent être transmis avec la facture.
- Plans de projet.

- Code complété et ayant fait l'objet d'un test unitaire.
- Spécifications de conception de système.
- Documents d'analyse.
- Versions terminées.
- Études des besoins.
- Cas d'utilisation.
- Plans et scénarios d'essai.
- Variations de l'architecture.
- Modèles contextuels organisationnels, comme les cas d'utilisation opérationnelle.
- Résultats documentés des plans des essais unitaires, de système et d'intégration.
- Prototypes/validation de principe.
- Présentations/démonstrations sur les codes de l'application et les changements liés à la plateforme.
- Analyse préliminaire des options (APO).
- Conception logique de système.
- Document de conception technique.
- Documents de consultation.
- Contenu technique des plans de projet initiaux (IPP).
- Stratégie de développement.
- Stratégie contextuelle.
- Plan d'engagement à l'égard de la convivialité.
- Analyse des risques et des valeurs ayant trait à la convivialité.
- Modèle de l'utilisateur fonctionnel.
- Facteurs critiques de réussite.
- Documentation selon le recueil des pratiques exemplaires, des normes et des méthodologies du MAECD.
- Élaboration de la conception technique, de la documentation et des procédures.
- Suivi de l'utilisation des requêtes et formulation de recommandations sur la façon de modifier les tables pour une meilleure performance (p. ex. ajout d'index, fusion des tables, ajout de clés étrangères, etc.).
- Rapports sur les coûts et les finances.

## **6.1 Format des produits livrables**

Tous les documents/rapports d'étape doivent être transmis au responsable technique par courriel. Les livrables doivent être modifiables dans un format compatible avec la suite bureautique du MAECD à l'aide de Microsoft Office (p. ex. Word, Excel, PowerPoint, Project et Visio), actuellement dans la version 2007.

## **6.2 Exigences en matière de rapports**

L'entrepreneur doit produire un rapport d'étape quotidien, hebdomadaire et/ou mensuel, tel que requis par le responsable technique, qui doit comprendre au moins les éléments suivants :

- a) Réalisations : toutes les activités complétées au cours de la période précédente.
- b) Activités prévues : toutes les activités prévues pour la période suivante.
- c) Activités non prévues : toutes les activités complétées qui n'étaient pas prévues pour la période.

- d) Risques, enjeux et mesures d'atténuation : tous les risques et enjeux cernés, leur probabilité d'occurrence, leurs impacts potentiels ainsi que les mesures appliquées pour atténuer les risques.
- e) Gestion du temps : temps consacré aux diverses activités du projet.

#### **MATÉRIEL FOURNI PAR LE GOUVERNEMENT**

Le MAECD fournira à l'entrepreneur l'accès aux éléments suivants, au besoin, aux fins de l'exécution des travaux prévus au contrat. Il est entendu que tous les accès et privilèges seront annulés ou révoqués une fois les autorisations de tâches terminées, et que les produits et services seront retournés, le cas échéant.

- Comptes sur les réseaux informatiques et le système de courrier électronique applicables.
- Poste de travail.
- Poste de travail de développement ayant une configuration suffisante pour exécuter les logiciels nécessaires au développement, à la conception et/ou aux essais.
- Divers outils de développement d'applications, de réalisation d'essais et de gestion des exigences nécessaires à la bonne exécution de la portée du travail.
- Jeton sécurisé pour permettre l'accès à distance aux réseaux informatiques du MAECD, au besoin.
- Accès à une imprimante.
- Carte d'identité permettant l'accès au bâtiment et à l'étage.
- Documents de référence, au besoin.

#### **7. LANGUE DE TRAVAIL**

Tous les travaux seront exécutés et livrés en anglais. Tous les livrables écrits doivent être rédigés en anglais.

#### **8. LIEU DE TRAVAIL**

Le travail sera effectué sur les sites du MAECD dans la RCN.

#### **9. CONTRAINTES**

Le travail doit être effectué sur place, pendant un horaire de travail régulier (du lundi au vendredi, selon un régime de travail de 7,5 heures par jour, entre 7 h et 17 h).

#### **10. EXIGENCES RELATIVES AUX DÉPLACEMENTS**

Aucun déplacement n'est requis.

## APPENDICE C DE L'ANNEXE A

### ÉBAUCHE DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET TABLEAU DE RÉPONSE VOLET DE TRAVAIL 1

Les critères obligatoires de niveau III suivants sont fournis à titre d'information uniquement et seront utilisés pour évaluer les ressources à l'étape de la demande de tâches (DT). Dans les demandes où des besoins en ressources hors niveau III sont recherchés, le critère O1 sera modifié en conséquence.

<b>O1</b>	Le fournisseur doit proposer <numéro> (x) <titre> – ressource(s) de <b>niveau 3</b> et doit démontrer, à l'aide des descriptions de projet, que les ressources proposées ont au moins dix (10) ans d'expérience à titre de <titre> conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement des Services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT).	
<b>O2</b>	Le fournisseur doit fournir au moins deux (2) références de projets connexes menés au cours des cinq dernières années qui peuvent valider les connaissances et l'expérience en tant que <titre> de la ressource proposée. Ces renseignements devraient inclure le nom de l'organisation, le nom de la personne-ressource, son numéro de téléphone, son adresse électronique, le lien avec la personne-ressource, une description des projets ainsi que la date et la durée du contrat.  * Remarque : l'État acceptera deux (2) références provenant d'un (1) seul projet seulement si une ressource a été affectée au projet pendant cinq (5) ans ou plus. Les références doivent être un superviseur direct, un gestionnaire ou un directeur ayant travaillé avec la ressource afin d'être admissibles.  <b>Les projets mentionnés en référence doivent avoir duré au moins &lt;x&gt; (x) mois.</b>	
<b>O3</b>	Le fournisseur doit démontrer que la personne proposée est disposée à obtenir le dédouanement des marchandises contrôlées par l'entremise du Programme de dédouanement des marchandises contrôlées de TPSGC et qu'elle est en mesure de le faire. Le fournisseur dispose d'un maximum de soixante (60) jours à compter de l'acceptation de l'AT pour libérer toutes les ressources proposées.	

Afin de faciliter l'évaluation des ressources, l'entrepreneur doit préparer et soumettre une réponse à une AT provisoire à l'aide des tableaux fournis dans le présent appendice. Aux fins de l'établissement des grilles de personnel, les soumissionnaires devraient fournir des renseignements précis démontrant le respect des critères établis et un renvoi au numéro de page approprié du curriculum vitæ, de façon que l'évaluateur puisse vérifier ces renseignements. Les tableaux ne doivent pas contenir tous les renseignements sur les projets tirés des curriculum vitæ. Seule la réponse demandée doit être fournie.

Les exigences cotées énumérées dans le présent document serviront à créer des grilles d'évaluation pour une ressource proposée dans la catégorie de ressource pertinente du processus d'AT. L'entrepreneur doit s'attendre à ce que, pour chaque demande d'AT, le nombre de critères cotés puisse varier de 6 à 12 éléments selon le niveau des ressources requises.

### 1. Programmeur/développeur de logiciel – Niveau 3

	<b>Critères obligatoires</b>	<b>Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur</b>	<b>Satisfaisant Ne satisfait pas</b>
<b>O4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins quatre (4) ans d'expérience cumulés au cours des sept (7) dernières années à travailler avec Oracle BI Publisher intégré à une application Siebel.		
<b>O5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins deux (2) ans d'expérience cumulés au cours des cinq (5) dernières années dans la planification, l'installation, la configuration et les essais de l'intégration d'Oracle Secure Enterprise Search (OSES) avec une application Siebel.		
<b>O6</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins huit (8) ans d'expérience cumulés au cours des douze (12) dernières années en matière de développement d'une application Siebel.		

CRITÈRES COTÉS		MAXIMUM DE POINTS	NOTATION	RÉSULTAT
<b>C1</b>	Le fournisseur doit démontrer que la ressource proposée possède une certification Siebel d'Oracle valide. Une copie de cette certification doit figurer dans la proposition.	<b>/20</b>	Certification = 20 points	
<b>C2</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a cumulé, au cours des quinze (15) dernières années, de l'expérience dans l'utilisation des outils Siebel pour configurer les applications Siebel.	<b>/20</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 10 ans = 10 points 10 ans et plus = 20 points	
<b>C3</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience en matière de rédaction de scripts Siebel.	<b>/20</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 10 ans = 10 points 10 ans et plus = 20 points	
<b>C4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience en matière de conception et de configuration des flux de travail Siebel.	<b>/20</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 10 ans = 10 points 10 ans et plus = 20 points	
<b>C5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience dans la conception, le développement et la mise à l'essai d'interfaces utilisateur Siebel ou d'objets d'intégration pour une application de délivrance de permis.	<b>/20</b>	Moins de 1 an = 0 point Entre 1 et 3 ans = 10 points 3 ans et plus = 20 points	
<b>C6</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen de descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience avec l'outil de gestion des exigences Blueprint.	<b>/10</b>	Moins de 4 mois = 0 point De 4 mois à 2 ans = 2 points Entre 2 et 3 ans = 6 points 3 ans et plus = 10 points	

<b>C7</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen de descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience avec Team Foundation Server (TFS).	<b>/10</b>	Moins de 4 mois = 0 point  De 4 mois à 2 ans = 2 points  Entre 2 et 3 ans = 6 points  3 ans et plus = 10 points	
<b>Note de passage : (70 %)</b> <b>(84 sur 120)</b>		<b>120</b>		

## **2. Programmeur/Analyste – Niveau 3**

	<b>Critères obligatoires</b>	<b>Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur</b>	<b>Satisfaisant</b> <b>Ne satisfait pas</b>
<b>O4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins six (6) ans d'expérience cumulés au cours des huit (8) dernières années en matière de développement d'une application .Net en se servant de Microsoft Visual Studio .NET.		
<b>O5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins quatre (4) ans d'expérience cumulés au cours des six (6) dernières années dans le développement de procédures stockées SQL et de requêtes Transact-SQL dans un environnement Microsoft SQL Server.		
<b>O6</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins six (6) ans d'expérience dans le développement d'applications ASP.NET en se		

	Critères obligatoires	Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur	Satisfaisant Ne satisfait pas
	servant de C#.NET et de développement d'applications JavaScript.		

CRITÈRES COTÉS		MAXIMUM DE POINTS	NOTATION	RÉSULTAT
<b>C1</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée possède de l'expérience dans le développement de requêtes Transact-SQL et de procédures stockées dans un environnement Microsoft SQL Server.	<b>/15</b>	Moins de 4 ans = 0 point Entre 4 et 5 ans = 5 points Entre 5 et 7 ans = 10 points 7 ans et plus = 15 points	
<b>C2</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée a de l'expérience dans la conception et le développement de bases de données relationnelles d'entreprise.	<b>/15</b>	Moins de 4 ans = 0 point Entre 4 et 6 ans = 5 points Entre 6 et 10 ans = 10 points 10 ans et plus = 15 points	
<b>C3</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée a de l'expérience dans le développement d'applications ASP.NET en se servant de C#.NET et d'applications JavaScript avec Microsoft Visual Studio.NET.	<b>/30</b>	Moins de 6 ans = 0 point Entre 6 et 8 ans = 10 points Entre 8 et 10 ans = 20 points 10 ans et plus = 30 points	

<b>C4</b>	Le fournisseur doit démontrer que la ressource proposée a réussi les examens de certification Microsoft Certified Solution Developer (MCS D) ou Microsoft Certified Professional Developer (MCPD). Les fournisseurs doivent fournir une preuve des examens complétés ou une copie de cette certification dans la proposition.	<b>/5</b>	1 point par examen pour chaque élément suivant :  70-480, 70-486, 70-487, 70-511, 70-513, 70-515, 70-516, 70-519, jusqu'à concurrence de 5 points.  OU  5 points seront accordés pour une certification complète MCS D ou MCPD.	
<b>C5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans le développement d'applications Web ou de sites Web destinés au public qui sont conformes aux normes Web du gouvernement du Canada : Normalisation des sites Internet 2.0/Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG)/Boîte à outils de l'expérience Web (BOEW).	<b>/10</b>	1 projet = 5 points  2 projets ou plus = 10 points	
<b>C6</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans le développement de services Web (SOAP/XML).	<b>/15</b>	Moins de 6 ans = 0 point  Entre 6 et 10 ans = 10 points  10 ans et plus = 15 points	
<b>C7</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience dans le développement d'applications à l'aide de Microsoft Team Foundation Server.	<b>/10</b>	Moins de 2 ans = 0 point  Entre 2 et 5 ans = 5 points  5 ans et plus = 10 points	
<b>C8</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience dans le développement d'applications Web à l'aide de HTML5.	<b>/10</b>	1 projet = 5 points  2 projets ou plus = 10 points	

<b>C9</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée au moins trois (3) ans d'expérience de travail avec SOAP/XML.	<b>/15</b>	Moins de 3 ans = 0 point Entre 3 et 5 ans = 10 points 5 ans et plus = 15 points	
<b>C10</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée au moins six (6) ans d'expérience de travail avec HTML/CSS.	<b>/15</b>	Moins de 6 ans = 0 point Entre 6 et 8 ans = 10 points 8 ans et plus = 15 points	
<b>C11</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée au moins six (6) ans d'expérience de travail avec JavaScript ou JQuery.	<b>/15</b>	Moins de 6 ans = 0 point Entre 6 et 8 ans = 10 points 8 ans et plus = 15 points	
<b>Note de passage : (70 %)</b> <b>(108.5 sur 155)</b>		<b>/155</b>		

### 3. Architecte d'applications et de logiciels – Niveau 3 (spécialité Siebel)

	<b>Critères obligatoires</b>	<b>Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur</b>	<b>Satisfaisant</b> <b>Ne satisfait pas</b>
<b>O4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins dix (10) ans d'expérience dans l'architecture, la conception et la mise en œuvre du produit Siebel.		
<b>O5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins cinq (5) ans d'expérience cumulés au cours des dix (10) dernières années dans la configuration et le soutien du produit Siebel.		

CRITÈRES COTÉS		MAXIMUM DE POINTS	NOTATION	RÉSULTAT
<b>C1</b>	Le fournisseur doit démontrer que la ressource proposée possède une certification Siebel d'Oracle. Une copie de cette certification doit figurer dans la proposition.	<b>/20</b>	Certification = 20 points	
<b>C2</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée possède de l'expérience dans l'intégration du logiciel Siebel ou .Net à d'autres applications, comme IBM WebSphere (MQ Series), SAP, etc.	<b>/20</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 7 ans = 5 points Entre 7 et 10 ans = 10 points 10 ans et plus = 20 points	
<b>C3</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans l'intégration des exigences opérationnelles à la conception et dans la préparation des documents de spécifications techniques.	<b>/30</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 7 ans = 10 points Entre 7 et 10 ans = 20 points 10 ans et plus = 30 points	
<b>C4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience dans la conception et le développement d'interfaces utilisateur Siebel ou .Net ou d'objets d'intégration pour une application de délivrance de permis.	<b>/20</b>	1 projet = 10 points 2 projets ou plus = 20 points	
<b>C5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen de descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience avec Team Foundation Server (TFS).	<b>/10</b>	Moins de 2 ans = 0 point Entre 2 et 4 ans = 5 points 4 ans et plus = 10 points	

<b>C6</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen de descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience avec la solution de gestion des exigences Blueprint.	<b>/10</b>	Moins de 2 ans = 0 point Entre 2 et 4 ans = 5 points 4 ans et plus = 10 points	
<b>C7</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins cinq (5) ans d'expérience cumulés au cours des dix (10) dernières années en matière de participation ou de direction des séances de consultation avec les intervenants du Ministère afin de rassembler les exigences opérationnelles, techniques ou fonctionnelles requises pour concevoir des solutions opérationnelles ou d'application.  <i>* Un intervenant est une personne, un groupe ou une organisation qui peut influencer sur une décision, une activité ou un résultat d'un projet, d'un programme ou d'un portefeuille, qui peut en ressentir les effets ou qui estime être touché par les effets.</i>	<b>/30</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 7 ans = 10 points Entre 7 et 10 ans = 20 points 10 ans et plus = 30 points	
<b>Note de passage : (70 %)</b> <b>(98 sur 140)</b>		<b>/140</b>		

#### **4. Architecte d'applications et de logiciels – Niveau 3 (spécialité .Net)**

	<b>Critères obligatoires</b>	<b>Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur</b>	<b>Satisfaisant Ne satisfait pas</b>
<b>O4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient dix (10) ans d'expérience dans l'architecture, la conception et la mise en œuvre du produit .Net.		
<b>O5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins cinq (5) ans d'expérience		

	Critères obligatoires	Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur	Satisfaisant Ne satisfait pas
	cumulés au cours des dix (10) dernières années en matière de participation ou de direction des séances de consultation avec les intervenants du Ministère afin de rassembler les exigences opérationnelles, techniques ou fonctionnelles requises pour concevoir des solutions opérationnelles ou d'application.		
<b>O6</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins cinq (5) ans d'expérience cumulés au cours des dix (10) dernières années dans la configuration et le soutien du produit .Net.		

CRITÈRES COTÉS		MAXIMUM DE POINTS	NOTATION	RÉSULTAT
<b>C1</b>	Le fournisseur doit démontrer que la ressource proposée possède une certification Siebel d'Oracle. Une copie de cette certification doit figurer dans la proposition.	<b>/20</b>	La certification est fournie; 20 points seront attribués.	
<b>C2</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée possède de l'expérience dans l'intégration du logiciel Siebel ou .Net à d'autres applications, comme IBM WebSphere (MQ Series), SAP, etc.	<b>/20</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 7 ans = 5 points Entre 7 et 10 ans = 10 points 10 ans et plus = 20 points	

<b>C3</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans l'intégration des exigences opérationnelles à la conception et dans la préparation des documents de spécifications techniques.	<b>/30</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 7 ans = 10 points Entre 7 et 10 ans = 20 points 10 ans et plus = 30 points	
<b>C4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience dans la conception et le développement d'interfaces utilisateur Siebel ou .Net ou d'objets d'intégration pour une application de délivrance de permis.	<b>/20</b>	1 projet = 10 points 2 projets ou plus = 20 points	
<b>C5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen de descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience avec Team Foundation Server (TFS).	<b>/10</b>	Moins de 2 ans = 0 point Entre 2 et 4 ans = 5 points 4 ans et plus = 10 points	
<b>C6</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen de descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience avec la solution de gestion des exigences Blueprint.	<b>/10</b>	Moins de 2 ans = 0 point Entre 2 et 4 ans = 5 points 4 ans et plus = 10 points	

<b>C7</b>	<p>Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins cinq (5) ans d'expérience cumulés au cours des dix (10) dernières années en matière de participation ou de direction des séances de consultation avec les intervenants du Ministère afin de rassembler les exigences opérationnelles, techniques ou fonctionnelles requises pour concevoir des solutions opérationnelles ou d'application.</p> <p><i>* Un intervenant est une personne, un groupe ou une organisation qui peut influencer sur une décision, une activité ou un résultat d'un projet, d'un programme ou d'un portefeuille, qui peut en ressentir les effets ou qui estime être touché par les effets.</i></p>	<b>/30</b>	<p>Moins de 5 ans = 0 point</p> <p>Entre 5 et 7 ans = 10 points</p> <p>Entre 7 et 10 ans = 20 points</p> <p>10 ans et plus = 30 points</p>	
<b>Note de passage : (70 %)</b> <b>(98 sur 140)</b>		<b>/140</b>		

### 5. Spécialiste en conversion de données – Niveau 3

	<b>Critères obligatoires</b>	<b>Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur</b>	<b>Satisfaisant</b> <b>Ne satisfait pas</b>
<b>O4</b>	<p>Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins dix (10) ans d'expérience dans la planification, la conception et la mise au point de processus de migration de données, dont au moins cinq (5) ans dans la migration de données à grande échelle.</p> <p>* Par « grande échelle », on entend la migration de données de quatre systèmes ou plus en une seule application de gestion de la relation client Siebel (Siebel CRM) impliquant la migration d'au moins 50 millions d'enregistrements.</p>		

	<b>Critères obligatoires</b>	<b>Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur</b>	<b>Satisfaisant Ne satisfait pas</b>
<b>O5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins quinze (15) ans d'expérience dans la modélisation de données, dont un minimum de sept (7) ans avec Siebel CRM d'Oracle utilisant le système de gestion de base de données Microsoft SQL Server 2008 ou une version plus récente.		
<b>O6</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation d'activités de migration de données, dont un minimum de cinq (5) ans avec Siebel CRM d'Oracle utilisant le système de gestion de base de données Microsoft SQL Server 2008 ou une version plus récente.		
<b>O7</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins cinq (5) ans d'expérience dans la conception, la mise au point et la maintenance de processus de migration de données à l'aide de Siebel Enterprise Integration Manager (EIM), de scripts en langage SQL et de la plateforme SQL Server Integration Services de Microsoft avec des outils de données SQL Server (SSDT-BI).		

	Critères obligatoires	Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur	Satisfaisant Ne satisfait pas
<b>O8</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource qu'il propose a acquis au moins dix (10) ans d'expérience avec Siebel 7.5 et les versions plus récentes.		
<b>O9</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource qu'il propose a acquis au moins dix (10) ans d'expérience avec les outils Siebel.		

CRITÈRES COTÉS		MAXIMUM DE POINTS	NOTATION	RÉSULTAT
<b>C1</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée a de l'expérience dans la conception, le développement et la maintenance de modèles logiques de données (MLD) en utilisant l'outil AllFusion ERwin Data Modeler.	<b>/20</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 10 ans = 10 points Entre 10 et 15 ans = 15 points 15 ans et plus = 20 points	
<b>C2</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans la mise en œuvre et la gestion des tables de codes (c.-à-d. données de départ, liste de valeurs).	<b>/20</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 10 ans = 10 points Entre 10 et 15 ans = 15 points 15 ans et plus = 20 points	

<b>C3</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience de l'utilisation de Siebel Enterprise Integration Manager (EIM) pour charger des quantités massives de données dans une base de données Siebel.	<b>/20</b>	Moins de 1 an = 0 point De 1 à 6 ans = 10 points 6 ans et plus = 20 points	
<b>C4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen de descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience avec la plateforme SQL Server Integration Services avec les outils de données SQL Server (SSDT-BI).	<b>/10</b>	Moins de 1 an = 0 point De 1 à 5 ans = 5 points 5 ans et plus = 10 points	
<b>C5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience en matière de rédaction de scripts en langage SQL.	<b>/20</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 10 ans = 5 points Entre 10 et 15 ans = 10 points 15 ans et plus = 20 points	
<b>C6</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience dans l'élaboration et l'exécution de la validation et de la vérification de la migration des données.	<b>/10</b>	Moins de 1 an = 0 point Entre 1 et 5 ans = 5 points 5 ans et plus = 10 points	
<b>C7</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience en matière de déploiement Siebel.	<b>/10</b>	Moins de 5 ans = 5 points 5 ans ou plus = 10 points	
<b>C8</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans l'exécution d'activités et de tâches dans le rôle d'administrateur de la base de données.	<b>/20</b>	Moins de 5 ans = 5 points Entre 5 et 10 ans = 10 points Entre 10 et 20 ans = 15 points 20 ans et plus = 20 points	

<b>C9</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'utilisation de Team Foundation Server (TFS) pour le suivi des défauts, de bogues ou de problèmes et pour le contrôle des versions.	<b>/5</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 7 ans = 1 point Entre 7 et 8 ans = 3 points 8 ans et plus = 5 points	
<b>C10</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen de descriptions de projets, que la ressource proposée possède au moins cinq (5) ans d'expérience avec l'outil de gestion des exigences Blueprint.	<b>/5</b>	Moins de 5 ans = 0 point Entre 5 et 7 ans = 1 point Entre 7 et 8 ans = 3 points 8 ans et plus = 5 points	
<b>Note de passage : (70 %)</b> <b>(98 sur 140)</b>		<b>/140</b>		

#### 6. Spécialiste en assurance de la qualité – Niveau 3

	<b>Critères obligatoires</b>	<b>Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur</b>	<b>Satisfaisant</b> <b>Ne satisfait pas</b>
<b>O4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins huit (8) ans d'expérience dans l'élaboration, la documentation et l'exécution de plans d'essai, de stratégies d'essai, de scripts d'essai ou de jeux d'essai pour les applications Siebel CRM.		
<b>O5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins cinq (5) ans d'expérience cumulés au cours des dix (10) dernières années dans l'utilisation de logiciels d'essai automatisés et d'autres logiciels ou outils d'essai personnalisés pour simuler la mise		

	Critères obligatoires	Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur	Satisfaisant Ne satisfait pas
	à l'essai du système et des applications.		

CRITÈRES COTÉS		MAXIMUM DE POINTS	NOTATION	RÉSULTAT
<b>C1</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans la mise à l'essai d'applications basées sur Siebel.	<b>/25</b>	Moins de 4 mois = 0 point De 4 mois à 3 ans = 5 points Entre 3 et 8 ans = 10 points 8 ans et plus = 25 points	
<b>C2</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans la mise à l'essai d'applications .Net.	<b>/25</b>	Moins de 4 mois = 0 point De 4 mois à 3 ans = 10 points Entre 3 et 8 ans = 15 points 8 ans et plus = 25 points	
<b>C3</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans la mise à l'essai d'interfaces entre les applications Siebel et les plateformes qui ne sont pas basées sur Siebel.	<b>/20</b>	Moins de 4 mois = 0 point De 4 mois à 3 ans = 5 points Entre 3 et 8 ans = 10 points 8 ans et plus = 20 points	
<b>C4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience avec les versions et les migrations sur une plateforme Siebel.	<b>/20</b>	Moins de 4 mois = 0 point De 4 mois à 3 ans = 5 points Entre 3 et 8 ans = 10 points 8 ans et plus = 20 points	

<b>C5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen de descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience avec l'outil de gestion des exigences Blueprint.	<b>/5</b>	Moins de 4 mois = 0 point  De 4 mois à 2 ans = 1 point  Entre 1 et 3 ans = 3 points  3 ans et plus = 5 points	
<b>C6</b>	Le soumissionnaire doit démontrer, à l'aide de descriptions de projets, que la ressource proposée possède de l'expérience avec Team Foundation Server (TFS) Test Manager pour exécuter et suivre les jeux d'essai et les défauts.	<b>/5</b>	Moins de 4 mois = 0 point  De 4 mois à 2 ans = 1 point  Entre 1 et 3 ans = 3 points  3 ans et plus = 5 points	
<b>Note de passage : (70 %)</b> <b>(70 sur 100)</b>		<b>/100</b>		

### 7. Architecte d'applications et de logiciels – Niveau 3

	<b>Critères obligatoires</b>	<b>Section ou page du résumé ou de la proposition du fournisseur</b>	<b>Satisfaisant Ne satisfait pas</b>
<b>O4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée détient au moins cinq (5) ans d'expérience dans la conception, la configuration et la mise en œuvre d'applications opérationnelles faisant un usage intensif d'un produit commercial de type gestion des relations avec les clients (GRC ou CRM, en anglais) ou intégré à celui-ci.		

CRITÈRES COTÉS		MAXIMUM DE POINTS	NOTATION	RÉSULTAT
<b>C1</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans l'analyse et la résolution de problèmes dans un environnement Microsoft (MS) Windows Server (2008 ou une version plus récente) complexe.	<b>/30</b>	Moins de 2 ans = 0 point De 2 à 5 ans = 10 points De 5 à 10 ans = 15 points 10 ans et plus = 30 points	
<b>C2</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans l'analyse, le dépannage et la résolution des problèmes avec Siebel (version 7x ou plus récente).	<b>/30</b>	Moins de 2 ans = 0 point De 2 à 5 ans = 10 points De 5 à 10 ans = 15 points 10 ans et plus = 30 points	
<b>C3</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans la mise en grappe de Siebel en se servant de Microsoft Clustering.	<b>/20</b>	Moins de 1 an = 0 point De 1 et 2 ans = 10 points De 2 à 5 ans = 15 points 5 ans et plus = 20 points	
<b>C4</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans l'équilibrage de charge Siebel en utilisant soit des solutions natives Siebel, soit des solutions matérielles.	<b>/20</b>	Moins de 1 an = 0 point De 1 et 2 ans = 10 points De 2 à 5 ans = 15 points 5 ans et plus = 20 points	
<b>C5</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans l'installation, la configuration et l'administration d'Oracle BI Publisher.	<b>/5</b>	De 1 à 2 projets = 1 point 3 à 5 projets = 3 points 6 projets ou plus = 5 points	
<b>C6</b>	Le fournisseur doit démontrer, au moyen des descriptions de projets, que la ressource proposée a de l'expérience dans	<b>/5</b>	De 1 à 2 projets = 1 point 3 à 5 projets = 3 points	

	l'automatisation des processus d'installation.		6 projets ou plus = 5 points	
<b>Note de passage : 77 (70 %)</b> <b>(77 sur 110)</b>		<b>/110</b>		